



Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur / emploi  
**Mardi 11 octobre 2022 -**  
*Maison des activités 125 av Robert Schuman 10000 TROYES*

Présents : Claudie LARCHER, Patrick LOMBARD, Hervé VAZART et Joris WORONOVYCZ.

Excusés : Christian BARTHELEMY, Nicolaï COK, Pierre-Alexandre COUSIN, Germain GIRAULT, Francine GUTH et Dominique MAITROT.

**La séance est ouverte à 18 h 40.**

**1) Emploi du salarié.**

**Les interventions en milieu scolaire :**

Aucune intervention en début de saison, suite à un blocage au niveau de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Aube (DSDEN 10) représentée par la Conseillère Pédagogique, et de l'USEP qui s'opposent à notre démarche de financement auprès des écoles scolaires où Christophe DO, agent de développement du Comité de l'Aube de Tennis de Table (CATT) interviendrait.

Patrick LOMBARD a rencontré Mme Aline VO QUANG, Directrice Académique des Services de l'Education Nationale de la DSDEN 10 le 10 octobre 2022.

L'agrément est accordé à la CATT sous condition que les écoles s'inscrivent obligatoirement dans le cursus « Coupons Génération 2024 » et soient labellisées en présentant un dossier qui leur subventionnera 300 € par intervention de 6 séances pour une classe.

Patrick doit rencontrer les responsables de l'USEP le 13 octobre 2022.

Actuellement, six écoles souhaitent la venue payante de Christophe DO dans leur établissement et Patrick attend la réponse d'une septième.

Le CATT projette d'intervenir dans deux classes de chaque école pendant 6 séances pour un coût de 180 €.

⇒ L'intervention dans les écoles : 180 € x 7 écoles = 1260 €.

- ⇒ Question : le CATT aura-il l'agrément pour les années suivantes ? les écoles auront-elles les financements ?

### **Intervention dans les clubs**

Pour cette saison 2022-2023, Christophe DO entraîne dans 5 clubs (AS du Tertre, Jeune Garde de Troyes, Moussey CS, Tos OS-Noës et AJFB UFOLEP) pendant 1 h 30 et dans 1 club (Brienne CP) pendant 2 h, pour 10 séances, au prix de 20 € l'heure.

- ⇒  $20 \text{ €} \times 10 \text{ séances par club} \times 1 \text{ h } 30 \text{ pour } 5 \text{ clubs} + \text{de } 2 \text{ h pour } 1 \text{ club} = 1\,900 \text{ €}.$

L'emploi rapporterait cette saison pour ces deux actions :  $1\,260 \text{ €} + 1\,900 \text{ €} = 3\,160 \text{ €}.$

### **Point financier :**

- Bilan au 30 juin 2022 : dépenses 28 890,12 € - produits : 27 005,96 € = déficit - 1 884,16 €.
- Compte courant : 1 550,40 € - livret A : 32 526,07 €.
- Bilan prévisionnel 2022-2023 avec seulement 2 000 € de subvention de la région pour l'emploi : repris sur livret 6 060 € pour son équilibre.
- Pour la saison 2023-2024 : plus d'aide à l'emploi. Le CATT serait obligé de retirer sur le livret A environ 8 000 € pour équilibrer le budget.
- ⇒ Soit pour les deux saisons jusqu'à la fin de l'olympiade : déficit en prévision de 1 884,16 € + 6 060 € + 8 000 € = 15 944,16 €.

Après analyse des comptes et en pensant à la somme de préavis à payer au salarié, le CATT n'a pas d'autre alternative que le licenciement de Christophe DO, ou fin de cette saison pour sécuriser la bonne pérennisation du budget du Comité, ou au plus tard fin de l'olympiade, fin saison 2023-2024.

### **Projet pour l'emploi :**

Voir avec le Président du Troyes OS-Noës, André PAUTRAS, s'il est intéressé :

- d'embaucher Christophe DO à temps plein pour son club, sachant qu'il pourra prétendre à des subventions plus élevées.
- de nous proposer une convention de mise à disposition ? Sur quelles conditions et planning ? A partir de quelle date ?...

Francine GUTH propose un **projet de convention** de mise à disposition d'un DEJEPS tennis de table entre Troyes OS-Noës et le CATT (voir joint).

Il est proposé une mise à disposition au profit du CATT, de Christophe DO, pour :

- encadrer des enfants et adultes dans le cadre d'activité de découvertes et de perfectionnement.
- le mardi et le mercredi soir à partir de 17 h 30.
- une semaine lors de chaque vacance scolaire de Toussaint, février et avril.
- pour la compétition des inter-comités.

Le Troyes OS-Noës établira un devis en septembre pour l'ensemble de la saison pour un volume de 220 heures.

=> Il est décidé que Patrick et Francine prendront rendez-vous avec André PAUTRAS, Président du club afin de connaître la vision du club.

### **Suggestions de développement du CATT :**

Il est rappelé que si le CATT n'intervient plus dans les écoles, des subventions disparaîtront. Les stages d'entraînements jeunes ne sont plus aidés actuellement.

Il est suggéré des possibilités de développement :

- embauche d'un contractuel indépendant ou d'un prestataire de service, diplômé d'Etat, à chaque action mise en place par le CATT (stages, certaines compétitions...).
- intervention dans le milieu carcéral.

## 2) Questions diverses

### **Rencontre avec la LGETT :**

Patrick souhaiterait reprendre rendez-vous en fin de cette année 2022, avec la Ligue du Grand Est Tennis de Table et la commission régionale de développement, afin d'une consultation et d'avis sur les actions du CATT, et quels soutiens peuvent-ils nous apporter.

La réunion se ferait sur Troyes, à partir de 17 heures, invitant les membres du Comité Directeur du Comité. Pour avoir un maximum de personnes, il est proposé début de semaine (lundi ou mardi). Voir la disponibilité de la Ligue.

L'ordre du jour pourrait être :

- Bilan et orientation de ce que le CATT fait.
- Développements possibles si nous perdons notre emploi, Christophe DO.
- Echanges.
- Questions diverses.

Le Comité doit préparer cette rencontre en amont.

### **Le Championnat vétérans.**

Il doit être un moment convivial et qui ne dure pas trop longtemps.

Le CATT propose d'instituer une pose médiane en offrant un casse-croute et une boisson en échange d'une participation de 3 € par personne.

Claudie a fait une projection d'horaires de la rencontre sur 8 à 10 tables, en augmentant de 3 personnes par catégorie par rapport aux participants de 2021. Après analyse, il n'est pas souhaitable de l'organiser dans les locaux du club de l'AS du Tertre.

Claudie suggère de modifier le règlement afin de maintenir la convivialité de tous dans un temps court : retirer « poules puis tableaux à élimination directe dans chaque catégorie » ; Et mettre à la place : « les joueurs seront placés dans un tableau à classement intégral. »

*Décision :*

- Revoir la date : proposé en fin de saison, vers mai ou juin 2023.
- Contacter rapidement les responsables du gymnase à Mesnil Saint Père afin de le réserver. Le prix de leur location est de 100 €, matériel compris (18 tables ?).
- Voir si les dirigeants du club de l'AS du Tertre acceptent toujours d'organiser hors de leur salle. Le CATT maintiendrait le versement de 150 € au club organisateur à charge de mettre en place et de ranger le matériel.
- Prévoir un cahier des charges, (qui fait quoi, matériel mis à disposition,...).

### **Indemnisation des arbitres et juges arbitres.**

Claudie présente un relevé de décisions du Conseil Fédéral du 16-17 septembre 2022 de la FFTT.

Après analyse de la revalorisation des indemnités d'arbitrage fédéral, le CATT décide les tarifs suivants : le JA2/JA3 sera indemnisé à hauteur de 40 € la prestation, et l'adjoint 25 €.

Il est rappelé les aides proposées par le CATT concernant les formations d'arbitre régional et de juge arbitre JA1 et JA2.

Claudie prendra contact avec Pierre-Alexandre COUSIN qui a suivi récemment la formation de JA2, et Frédéric PERRIN qui souhaite y participer cette saison.

### **Manifestation entre les jeunes de l'Aube et de la Haute Marne.**

Germain GIRAULT propose que les deux Comités organisent une rencontre entre ces deux départements dans le style de notre championnat jeunes aubois. Les clubs engageraient leurs équipes.

Le lieu pourrait se dérouler à Bar sur Aube, ou Bar sur Seine ou Brienne ?

Il est suggéré de coupler avec une opération découverte tous publics : promotion du sport, ateliers d'animation, tournoi féminin... Ainsi les Comités pourraient obtenir des subventions.

### **Les discriminations dans le sport :**

Hervé a contacté les dirigeants des clubs afin de leur proposer des modules d'une heure environ sur divers thèmes d'information définis par les clubs, sur les discriminations dans le sport. Il offre aussi des brochures et des supports pédagogiques.

Actuellement, le club SDTDT Aix en Othe est intéressé.

**La séance est close à 20 h 40.**

**Patrick LOMBARD  
Président du  
Comité de l'Aube  
De Tennis de Table**